

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du Conseil d'établissement  
de l'école Joseph-Poitevin  
le mardi 6 décembre 2016, à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Sont présents, mesdames et messieurs :

Mélanie Huard	Déléguée au comité de parents
Martine Houle	Substitut au comité de parents
Stéphanie Gingras	Parent
Isabelle Leclerc	Parent
Marc Lecourtois	Parent
Paméla Sirois	Enseignante
Colette Arsenault	Enseignante
Francesca Rivard	Enseignante
Marie Montminy	Enseignante
Bianca Bélisle	Service de garde

Est également présente :

Madame Pascale Dubé	Directrice
---------------------	------------

Absences :

Christian Bouchard	Concierge
Émilie Prieur Bélair	Parent, secrétaire

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR\***

19CE1617-020

Il est proposé par Francesca Rivard et appuyé par Martine Houle que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes : Le point 5.2 soit remplacé par le point d'adoption du transfert de fonds à destination spéciale pour projet Légo des 5<sup>es</sup> années et l'ajout de point 5.5 pour l'adoption d'un transfert de fonds à destination spéciale pour balance du terrain de soccer.

Adopté à l'unanimité

**3. PAROLE AU PUBLIC**

Pas de public.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2016 ET SUIVIS**

19CE1617-021

Il est proposé par Colette Arsenault et appuyé par Marie Montminy d'adopter le procès-verbal.

Suivi au procès-verbal : Le montant amassé avec les tirelires de la Fondation pour les enfants diabétiques est de 907,10 \$.

Adopté à l'unanimité

**5. POINTS DE DÉCISION**

19CE1617-022

5.1 Approbation du budget de l'école

La direction présente le budget de l'école. Il est proposé par Marc Lecourtois et appuyé par Bianca Bélisle que le budget soit adopté tel que présenté en y ajoutant une note concernant le montant de 100 000 \$ réservé pour l'achat de la maison par le service de garde.

Adopté à l'unanimité

- 19CE1617-023 5.2 Adoption du transfert de fonds à destination spéciale pour le projet Légo des classes de 5<sup>e</sup> année.

Les membres sont en accord pour le transfert du montant de 2 500,00 \$.

Adopté à l'unanimité

- 19CE1617-024 5.3 Création d'un comité AD hoc pour la phase 2 de la cour d'école.

Se proposent pour faire partie du comité, Martin Houle, la direction et une employée du service de garde. Il sera vérifié si les 2 parents absents souhaitent participer. Marie Montminy se propose pour apporter son aide pour la végétation. La première rencontre aura lieu en janvier.

- 19CE1617-025 5.4 Activités parascolaire dans la maison du service de garde et frais de location.

Il y a un intérêt des membres du conseil d'offrir des activités parascolaires dans la maison. Madame Pascale Dubé fera une demande d'offre de services sur le réseau de la commission scolaire.

- 19CE1617-026 5.5 Adoption d'un transfert du fonds à destination spéciale pour balance du terrain de soccer.

Il y a une balance à payer pour le terrain de soccer : Le coût total du terrain est de 102 439,41 \$ et l'école a déboursée 101 675,38 \$. Il y a un manque à gagner de 764,03 \$.

Il est proposé par Marc Lecourtois et appuyé par Francesca Rivard le transfert du montant de 764,03 \$ du fonds à destination spéciale pour payer le montant total du terrain.

Adopté à l'unanimité

## **6. POINTS DE CONSULTATION**

- 19CE1617-027 6.1 Plan triennal\*  
Les membres sont en accord avec le plan triennal.

- 19CE1617-028 6.2 Règles et critères d'inscription  
Le conseil est en désaccord au point 9.5 de séparer deux enfants d'une même fratrie.

- 19CE1617-029 6.3 Détermination des services éducatifs\*  
Les membres sont en accord avec la détermination des services éducatifs.

- 19CE1617-030 6.4 Actes d'établissement\*  
Les membres sont en accord avec l'acte d'établissement de l'école.

## **7. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE**

Le service de garde a procédé à divers achats avec ses surplus, entre autre des jouets pour l'extérieur et une aide pour les jeux du gymnase. Il y aura aussi davantage d'activités pour 3 journées pédagogiques à venir.

**8. COMITÉ DE PARENTS**

Il a été demandé au comité de parents que le Protecteur de l'élève soit neutre ainsi que d'être informé du contenu des plaintes (18 plaintes pour l'année dernière).

**9. COUP DE COEUR**

- Madame Pascale Dubé souligne le départ de Madame Nathalie Deslandes pour sa retraite et félicite son dévouement et sa contribution à la vie scolaire.
- Isabelle Leclerc mentionne que l'ajout de 2 périodes d'éducation physique non prévues a été très apprécié par son garçon de maternelle.

**10. OPP**

Les parents de l'OPP feront comme prévu la vente de livre le 7 décembre.

**11. CAMPAGNE DE FINANCEMENT : SUIVI**

Présentation du total des ventes des fromages : 888 boîtes  
 Sac de pommes : 230 sacs  
 Combos moût et compote de pomme : 101

Les membres discutent de la manière de procéder pour l'assemblage et de la remise des commandes. Il est convenu que les membres disponibles se présentent à 13 h 00 au gymnase la journée du 7 décembre.

**12. POINT DE DISCUSSION****12.1 Suivi terrain de soccer**

Gravier : L'ajout du gravier était nécessaire selon l'ingénieur (ordre 1), pour retenir et drainer le terrain. Aussi, il est plus facile de courir sur du gravier et plus abordable.

Il n'y a pas de bandes de protection, le coût étant trop élevé.  
 Entretien : Tous les 10 ans, il faudra remettre des billes, coût d'environ 10 000 \$.  
 Tous les ans, il faut passer le râteau, coût d'environ 1000 \$.  
 Coût final du terrain plus élevé que la soumission : C'est dû aux révisions de plans.

**13. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance à présenter.

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Isabelle Leclerc et appuyé par Marie Montminy de lever l'assemblée à 21:11.

Adopté à l'unanimité